

+)		Genre du véhicule Machine Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrique <b>M I C H I G A N</b>		Type Model 85 III pelle chargeuse		Modèle année 1966		Bordereau-type N° 5 4 4 2					
Caractéristiques "Model 85 III" sur plaquette du constructeur à gauche dans cabine et de chaque côté sur bras de levage															
						Carburant		diesel		Nombre de cylindres		6			
Constructeur du châssis Clark Equipment AG, Camberley (GB) - Importateur Ch. Keller, Wallisellen															
N° du châssis frappé à l'avant sous le capot, sur traverse avant + sur plaquette															
N° du moteur frappé en haut sur couvercle des soupapes															
Type du moteur UE 400/54															
Position du mot.		arrière		Frein-moteur											
Cylindrée		6'533 cm³		Frein de remorque						Dimensions ext. en mm					
Temps		4		Transmission automatique **)						Longueur		6'100			
Refroidissement eau				Nombre vit. avant		4				Largeur		2'460			
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant		1'816				Hauteur cab.		2'950			
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		30 **)		Voie arrière		1'840		Empattement		2'184	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel				Diam. de braq.		15,30		Porte à faux arr.		1'700	
Frein de service hydraulique, assisté par air comprimé, à expansion interne, sur les 4 roues															
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan vers l'essieu avant															
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm	
A vide		3'610		5'610		9'220		Dimension		17,5-25		17,5-25		Longueur -	
Charge utile						-		Charge pneu		7'900		7'900		Largeur	
Total						9'220				12 Ply				Hauteur	
Gar. de fabr.														Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes		2 (cabine)				Porte à faux arr.			
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.						Marque du moteur		LEYLAND		C.V. frein		114 SAE			
Alésage						107,2		Course		120,65		C.V. impôts		33,27	
Forme de la carrosserie						pelle chargeuse									
Nombre de places: total						1		(avant milieu arr.)				Places debout			

Phares: marque	2/ C A V	§) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = de chaque côté	toit cabine (orange)
Feux de position	2/ sur pelle chargeuse K 11613	AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ C W B	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 86 dB
Réflecteurs	2/ séparés $\varnothing$ 70	Rétroviseur	1/ dans cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière	2/ s'allument avec les lampes	de travail, avec lampe-témoin	
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	87 bB à 2'300 t/min		

Observations et exceptions

- \*) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges(B)
- \*\*\*) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte d'inversion CLARK à 4 vitesses.  
Vitesse maximale : limitée à 30 km/h = tenue de route.  
 Bavettes derrière les roues arrière.
- §) Phares : disposés à 2'080 mm de hauteur pour raisons techniques.
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'500 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle chargeuse.
- Disque indiquant la vitesse maximale admise de 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 4.3.66

La Commission d'expertise-type

+) Genre du véhicule Machine Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrique <b>M I C H I G A N</b>		Type Model 85 III pelle chargeuse		Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 4 2			
Caractéristiques "Model 85 III" sur plaquette du constructeur à gauche dans cabine et de chaque côté sur bras de levage										
				Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis Clark Equipment AG, Camberley (GB)- Importateur Ch. Keller, Wallisellen										
N° du châssis frappé à l'avant sous le capot, sur traverse avant + sur plaquette										
N° du moteur frappé en haut sur couvercle des soupapes										
Type du moteur UE 400/54										
Position du mot. arrière		Frein-moteur								
Cylindrée	6'533 cm³	Frein de remorque					Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission automatique **)					Longueur	6'100		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant		4				Largeur	2'460		
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant		1'816		Hauteur cab.	2'950	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		30 **)		Voie arrière	1'840	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq.		15,30	Porte à faux arr.	1'700
Frein de service hydraulique, assisté par air comprimé, à expansion interne, sur les 4 roues										
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan vers l'essieu avant										
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm			
A vide	3'610	5'610	9'220	Dimension	17,5-25	17,5-25	Longueur -			
Charge utile			-	Charge pneu	7'900	7'900	Largeur			
Total			9'220		12	Ply	Hauteur			
Gar. de fabr.							Haut. ridelles			
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.				Marque du moteur		LEYLAND		C.V. frein	114 SAE	
Alésage				107,2		Course		120,65	C.V. impôts	33,27
Forme de la carrosserie				pelle chargeuse						
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout				

Phares: marque	2/ C A V	§) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = de chaque côté	toit cabine (orange)
Feux de position	2/ sur pelle chargeuse K 11613	AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ C W B	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 86 dB
Rélecteurs	2/ séparés $\phi$ 70	Rétroviseur	1/ dans cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière	2/ s'allument avec les lampes	de travail, avec lampe-témoin	
Equipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	87 bB à 2'300 t/min		

Observations et exceptions

\*) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges(B)

\*\*) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte d'inversion CLARK à 4 vitesses.  
Vitesse maximale : limitée à 30 km/h = tenue de route.  
 Bavettes derrière les roues arrière.

§) Phares : disposés à 2'080 mm de hauteur pour raisons techniques.

+) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'500 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle chargeuse.
- Disque indiquant la vitesse maximale admise de 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 4.3.66

La Commission d'expertise-type